



Bureau canadien de
l'éducation internationale



**Évaluation et mise en place du transfert
de crédits dans les partenariats de
mobilité étudiante :**

**UN GUIDE PRATIQUE POUR
LES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR**

*Sandra Schinnerl et
Catherine Vertesi*

ouvrir les frontières du savoir

OUVRIR LES FRONTIÈRES DU SAVOIR

En février 2017, le Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI), avec 90 de ses établissements membres, a lancé *Ouvrir les frontières du savoir*, une initiative nationale à deux volets pour promouvoir les études à l'étranger et déclencher des pratiques novatrices dans les établissements.

Dans le cadre de cette initiative, les établissements se fixent un objectif pour comprendre les obstacles auxquels se heurtent leurs étudiants au moment de réfléchir à la possibilité de faire des études à l'étranger, et trouvent les obstacles qu'ils peuvent commencer à supprimer.

QU'EST-CE QUI EMPÊCHE LES ÉTUDIANTS CANADIENS DE PROFITER D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER?

Faire des études à l'étranger peut être une façon percutante de mieux comprendre les différences culturelles, d'être exposé à de nouveaux contextes d'apprentissage et de cultiver une compréhension de l'actualité du monde. Cependant, malgré l'intérêt des étudiants et l'engagement des établissements d'enseignement supérieur au Canada, [les recherches indiquent](#) que le nombre d'étudiants faisant des études à l'étranger demeure bas, surtout si on le compare à celui d'autres pays développés.

Les établissements participant à l'initiative *Ouvrir les frontières du savoir* trouvent que les étudiants craignent entre autres que le travail qu'ils feront à l'étranger à l'établissement partenaire ne sera pas reconnu par le transfert de crédits à leur retour dans leur établissement, ce qui pourrait retarder l'obtention de leur diplôme.

Afin d'aider les établissements à supprimer ce grand obstacle, le BCEI a créé le guide pratique que vous êtes en train de lire pour les éducateurs sur le transfert de crédits dans les partenariats de mobilité étudiante. Ce guide est un recueil en sept parties de principes, normes de bonne pratique et études de cas pratiques créées en collaboration avec des établissements au Canada. Il fait la promotion de la création d'un processus transparent, clair et accessible par les étudiants de transfert de crédits pour rendre les études à l'étranger plus attrayantes et accessibles aux étudiants :

1. [Onze principes du transfert de crédits dans les partenariats d'études à l'étranger](#)
2. [Assurance de la qualité des crédits transférés dans les partenariats d'études à l'étranger](#)
3. [Surmonter les difficultés liées à l'évaluation des crédits transférés après études à l'étranger](#)
4. [Difficultés et pratiques d'excellence pour les collèges dans la reconnaissance des crédits transférés après études à l'étranger](#)
5. [Créer et profiter de partenariats internationaux](#)
6. [Participation des enseignants aux études à l'étranger](#)



LES DIFFICULTÉS DU TRANSFERT DE CRÉDITS

Les établissements canadiens ont un engagement de longue date envers les partenariats internationaux de mobilité étudiante. Le transfert des crédits est une composante presque universelle de ces partenariats, mais la façon dont il est facilité et l'entité portant le risque (l'étudiant ou l'établissement) varient d'un partenariat à l'autre. Il est vital de réduire l'incertitude et la difficulté pour les étudiants et de bâtir des passerelles plus directes au transfert des crédits si nous voulons améliorer le taux de participation aux études à l'étranger. Pour ce faire, nous avons besoin d'un effort concerté entre les programmes scolaires, le bureau international et les autres unités administratives soutenant le processus. Voici quelques exemples de difficultés qui finissent par dissuader les étudiants de faire des études à l'étranger :

LE FARDEAU DES CRÉDITS TRANSFÉRÉS PLACÉ SUR L'ÉTUDIANT

Puisque la responsabilité de déterminer les crédits transférés est placée sur l'étudiant plutôt que sur les professionnels de l'établissement, de l'incertitude naît et les étudiants comprennent que la valeur accordée aux études à l'étranger par l'établissement est plus symbolique qu'autre chose.

L'ACCÈS À L'INFORMATION

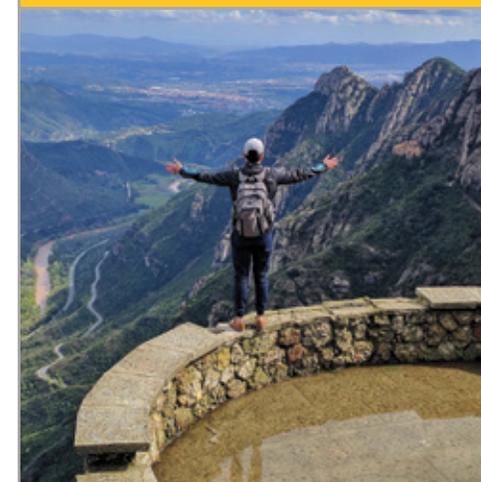
Les étudiants manquent souvent d'un accès rapide à l'information existante sur le transfert des crédits dans leur programme avant de faire une demande d'expérience d'études à l'étranger.

LA COMMUNICATION

À l'échelle du programme, les étudiants peuvent avoir beaucoup de difficulté à comprendre le moment idéal et/ou le type d'expérience internationale qui correspond le mieux à leurs exigences scolaires.

LE MOMENT

La planification des cours à l'étranger doit avoir lieu bien avant l'expérience pour veiller à ce que l'on puisse transférer le maximum de crédits.



EN PRATIQUE : Au tout début du guide sur les études à l'étranger de la Thompson Rivers University et sur la page d'accueil de son site sur les études à l'étranger, on peut voir : « Les formations que vous suivrez à l'étranger compteront dans votre diplôme. Si vous prévoyez vos cours à l'avance et travaillez avec un conseiller de programme, vous ne retarderez pas l'obtention de votre diplôme. »

CADRE DE RECONNAISSANCE DES CRÉDITS

Pour relever ces difficultés et créer un cadre de reconnaissance des crédits centré sur les étudiants, quatre éléments interconnectés affectant le processus de transfert de crédits doivent être envisagés et sont décrits dans le guide que vous êtes en train de lire :

- Les principes fondamentaux du transfert de crédits
- L'évaluation des partenariats
- La mise en place du transfert de crédits
- L'assurance de la qualité

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX

Les principes fondamentaux soulignent la différence entre la reconnaissance des crédits d'études à l'étranger avec les établissements partenaires et les demandes de transfert de crédits. Pour la liste complète, consultez [les principes de transfert de crédits et la reconnaissance des cours dans les partenariats d'études à l'étranger](#).

MINIMISATION DU RISQUE POUR L'ÉTUDIANT

Les établissements peuvent minimiser le risque pour l'étudiant en veillant à évaluer les formations avant d'approuver l'expérience. Si une évaluation complète est impossible, les enseignants devraient baser leur jugement sur le fait que le partenariat international a été formé et vérifié en fonction de la parité des établissements. En cas de doute, une évaluation peut se faire grâce à un processus préétabli [d'assurance de la qualité](#).

CRÉATION DE PASSERELLES

Différentes passerelles doivent être clairement marquées et communiquées aux étudiants pour montrer comment éviter les retards d'obtention du diplôme. Ce marquage doit indiquer le meilleur moment dans chaque programme auquel participer et les cours que les étudiants doivent suivre avant, pendant et après leurs études à l'étranger pour veiller à recevoir les meilleurs transferts de crédits.

ESTIMATIONS DU PROCESSUS DE TRANSFERT DE CRÉDITS DANS LES PARTENARIATS

L'évaluation des crédits grâce à un accord de partenariat doit être simplifiée comparée à un processus normal de transfert, puisque l'établissement a le statut de partenaire et il a été vérifié qu'il propose une expérience scolaire de qualité équivalente à l'expérience que les étudiants reçoivent chez eux.



EN PRATIQUE : La University of Alberta fait des recommandations aux étudiants de programmes d'études à l'étranger pertinents parmi les 300 qu'elle propose par faculté et programme, en fonction de la participation passée des étudiants, la quantité de crédits transférés possible et la pertinence du contenu.

ÉVALUATION DES PARTENARIATS

L'évaluation des partenariats renvoie au processus consistant à déterminer si un établissement partenaire est bon pour la mobilité étudiante à l'échelle de l'établissement mais aussi à l'échelle de la faculté et du programme. Il y a plusieurs éléments à prendre en compte pour [choisir un nouveau partenaire](#) ou évaluer un partenariat existant.

PROCÉDER À UNE ÉVALUATION DU TRANSFERT DES COURS

Dans l'idéal, cette évaluation devrait se faire avant de conclure l'accord de partenariat, et au moins un programme scolaire s'engage à revoir les opportunités de transfert de cours et à faire des recommandations aux étudiants intéressés. Cela doit se faire par les enseignants ayant l'expertise de contenu et les connaissances sur le programmes de concert avec le bureau international.

Voici quelques questions à ne pas oublier : Y a-t-il assez de cours chaque semestre pour donner aux étudiants assez de crédits de transfert? Y a-t-il un semestre en particulier à l'établissement partenaire où le nombre de cours nécessaire est proposé? Comment pourrait-on créer une passerelle? Comment s'occupera-t-on des prérequis au retour de l'étudiant?

ORGANISER UNE ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE PRATIQUE

Dans le cas du travail coopératif ou d'un programme d'apprentissage pratique, le processus d'évaluation est semblable et fait avec les coordonnateurs de programme, dans l'idéal avant de proposer des stages ou du travail. Les étudiants doivent savoir avant de se porter candidat qu'il y a une reconnaissance claire de crédits et que des passerelles de transfert existent.

QUAND LE TRANSFERT DE CRÉDITS N'EST PAS L'OBJECTIF

Le guide que vous êtes en train de lire aide les établissements à créer un transfert de crédits de programme obligatoire ou facultatif pour les étudiants dans une expérience centrée sur le programme ou la vie scolaire. Pour de nombreux étudiants, c'est un élément critique de leur décision de faire des études à l'étranger. Cela dit, les opportunités d'études à l'étranger pour les étudiants peuvent ne pas être centrées sur leur programme ou leur vie scolaire, auquel cas le transfert de crédits n'est pas obligatoire. Les programmes solides d'études à l'étranger proposent les deux types d'opportunités aux étudiants et communiquent clairement les partenariats servant l'une ou l'autre situation. Si aucune passerelle de transfert de crédits n'existe mais le partenariat sert d'autres objectifs stratégiques, culturels ou géographiques importants, cela doit être communiqué aux étudiants avant le processus de candidature.



EN PRATIQUE : Les crédits transférés à la University of Windsor sont principalement des crédits de programme fondamental résultant de contacts étroits entre facultés avec de nombreux partenariats internationaux qu'elle a. Les échanges de mobilité étudiante sont considérés comme une extension du programme de la University of Windsor et des crédits de notes sont aussi accordés aux cours pour reconnaître la différence de cette forme de crédit de transfert.

MISE EN PLACE

Le besoin de processus de transfert de crédits adaptables aux étudiants peut sembler évident, mais peut aussi être difficile à mettre en place. Dans toute la multitude d'accords de partenariat, les systèmes de notation et d'apprentissage et les programmes scolaires de l'établissement d'attache, la coordination et la gestion des crédits transférés peut devenir extrêmement complexe. Vous trouverez ci-dessous des aspects importants du processus de transfert de crédits. Voir [Surmonter les difficultés liées à l'évaluation des crédits transférés après études à l'étranger](#) pour lire d'autres études de cas et exemples.

CRÉATION DE PASSERELLES DE TRANSFERT DE CRÉDITS PAR PROGRAMME

Le fait d'avoir des passerelles claires de transfert de crédits et d'obtention de diplôme communique aux étudiants le potentiel et l'accessibilité des études à l'étranger. Ces passerelles ne doivent pas s'arrêter à une liste de cours possibles à transférer mais bien éclaircir les options entre programmes, impliquant une collaboration entre les facultés/départements en concertation avec le bureau international. Si possible, cette information doit être accessible avant la candidature, mais au moins avant le départ. Les passerelles normales peuvent montrer comment incorporer une expérience précise d'apprentissage à la planification scolaire, quand elle doit avoir lieu, les cours à suivre et les cours nécessaires avant et après le retour.

ACCORDER DES CRÉDITS DE PROGRAMMES OBLIGATOIRES ET FACULTATIFS

D'un point de vue scolaire, les programmes doivent aussi passer des crédits strictement facultatifs aux crédits fondamentaux. Conformément aux accords de partenariat fondés sur le principe de la parité entre établissements, un tout petit nombre de cours prédéterminés doivent être jugés inadmissibles au transfert de crédits dans le programme d'un étudiant.

EN PRATIQUE : Plusieurs universités et collèges ont des enseignants désignés qui servent de conseillers académiques pour aider les étudiants qui souhaitent faire des études à l'étranger. Ils aident à créer un plan pour l'expérience d'études à l'étranger, mais aussi pour le retour de l'étudiant.



RENDRE L'INFORMATION SUR LE TRANSFERT DE CRÉDITS TRANSPARENTE ET LARGEMENT ACCESSIBLE

Créez un milieu où l'information sur le transfert de crédit est comprise du personnel académique et de soutien, y compris les enseignants, conseillers scolaires et le personnel du bureau international. Impliquer les enseignants et les orienter vers le profil des partenaires et les passerelles de transfert encourage un rôle actif dans l'encouragement des étudiants à faire des études à l'étranger

TRANSFÉRER AUSSI LES CRÉDITS POUR LES COURTES EXPÉRIENCES

Les principes de transfert de crédits peuvent s'appliquer aux courtes expériences, à l'apprentissage intégré au travail, à l'éducation coop et aux écoles sur le terrain menées par des enseignants en plus des programmes d'un semestre et d'un an.

RÉFLÉCHIR AUX CRÉDITS TRANSFÉRÉS D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER DANS LES PROGRAMMES COURTS

Les programmes de courte durée entraînent des obstacles importants. Les diplômés de deux ans ont peu de souplesse dans le travail et la formation nécessaires, et trouver des partenaires convenables à une expérience d'un semestre dans ce contexte peut être difficile. Les collègues de cette initiative ont partagé plusieurs façons novatrices d'impliquer les étudiants aux études à l'étranger dans ces contextes. Pour avoir des données plus détaillées, consultez notre ressource sur les études de cas : [Difficultés et pratiques d'excellence pour les collègues dans la reconnaissance des crédits transférés après études à l'étranger](#).

MAINTENIR LA RÉCIPROCITÉ

En général, les partenariats d'échange requièrent des étudiants qu'ils payent leurs frais de scolarité à leur établissement d'attache pour ensuite se rendre à leur destination d'études. Ces accords peuvent exiger la création de systèmes d'inscription et financiers et de mécanismes de suivi particuliers. Il est essentiel d'avoir un plan solide et des attentes réalistes à la base des accords réciproques d'échange. Bien que les équivalences session par session ou année par année ne soient pas conseillables, en règle générale, l'équilibre doit être atteint sur une période de 3 à 5 ans. Si un déséquilibre persiste, un partenaire doit arrêter d'envoyer des étudiants jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli. Bien entendu, d'autres facteurs entrent en jeu, comme les bienfaits auxiliaires que les établissements ont—l'ampleur de ces bienfaits entrera en ligne de compte au moment de déterminer ce qui constitue un « équilibre » et la « réciprocité » de chaque partenariat.

« En grande partie, ces crédits ne pouvaient être acceptés que comme cours facultatifs. Ils ne pouvaient pas compter pour des cours fondamentaux dans leur programme scolaire. Cela restreignait beaucoup le type de cours qu'ils pouvaient suivre, surtout puisque la plupart des étudiants vont à l'étranger tard dans leur carrière académique, et n'ont généralement plus beaucoup de cours facultatifs parmi lesquels choisir. »



ASSURANCE DE LA QUALITÉ

Demander aux domaines académiques d'accorder un transfert de crédits et de faciliter les passerelles en soutien d'un plus grand engagement envers les études à l'étranger requière une collaboration solide et de la confiance entre les unités administratives et académiques dans l'établissement. Les mesures de l'assurance de la qualité servent à soutenir la validation et à faciliter les décisions de transfert de crédits. Recommandations d'assurance de la qualité :

ÉTABLIR DES CONTACTS SOLIDES ET UN CLIMAT DE CONFIANCE

Le processus de transfert de crédits avec un établissement partenaire requière un haut niveau de confiance et de coordination. Quand elles sont toutes deux présentes, de nombreuses inquiétudes relevant du transfert de crédits peuvent être résolues voire complètement invalidées. Les contacts entre enseignants font partie intégrante de cette relation et doivent être encouragés. Pour en avoir plus, consultez notre outil [La participation des enseignants aux études à l'étranger](#).

MESURER LES RÉSULTATS DES ÉTUDIANTS

Il est essentiel d'avoir des mesures quantitatives pour évaluer si les étudiants atteignent les objectifs d'apprentissage de leur programme après leur retour d'études à l'étranger. Cela comprend le suivi de plusieurs indicateurs, comme les comparaisons de MPC, l'expérience avant et après l'expérience à l'étranger, les résultats dans les cours ayant besoin d'un prérequis qui pourrait avoir été annulé et des entrevues de sortie sur l'expérience scolaire des étudiants qui ont fait des études à l'étranger.



« Dans certains départements, personne ne pensait qu'une autre université pouvait enseigner aussi bien que nous. »

RÉSUMÉ

Les établissements canadiens veulent accroître la participation des étudiants aux études à l'étranger. Cependant, la compréhension et l'accès au transfert de crédits sont cités comme de grands obstacles pour les étudiants qui veulent faire des études à l'étranger. Le guide que vous êtes en train de lire et les ressources l'accompagnant aident les établissements à supprimer cet obstacle grâce à un cadre de transfert de crédits dans les partenariats internationaux.

Les étudiants ont besoin d'un plan clair et de passerelles pour incorporer leur expérience à l'étranger dans leur apprentissage. Le BCEI continuera à mener les établissements canadiens à créer des principes et pratiques répondant à ce besoin, contribuant à améliorer l'expérience des étudiants et à accroître le taux de participation des étudiants aux études à l'étranger dans nos établissements.

Le BCEI remercie les établissements membres suivants de leurs commentaires et collaboration pendant la création de cet outil : Algonquin College, Carleton University, Centennial College, College of New Caledonia, Kwantlen Polytechnic University, Langara College, MacEwan University, Medicine Hat College, Mount Royal University, North Island College, Seneca College, Simon Fraser University, Saint Mary's University, Saskatchewan Polytechnic, School District No.43 (Coquitlam), University of British Columbia, University of Calgary, University of Saskatchewan, Western University





Photos : concours photos sur les études à l'étranger, 2017



Bureau canadien de
l'éducation internationale

1550-220, avenue Laurier Ouest, Ottawa ON K1P 5Z9
Tél. : 613-237-4820 | Téléc. : 613-237-1073 | bcei.ca